

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 10 décembre 2010

Présentation du rapport d'activité 2009 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Castellane et Préfecture à Marseille.

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2009 des investissements à hauteur de 3 k€ pour le parking Castellane et à hauteur de 12 k€ pour le parking Préfecture, soit un total de 15 k€ pour ce contrat de délégation de service public. Les travaux initialement prévus pour 2009 ont pour l'essentiel été décalés aux exercices à venir.

En l'absence de plan contractuel d'investissement sur la durée du contrat de ces montants, il est difficile de juger de l'effort d'entretien et de renouvellement du délégataire. On note toutefois, que comme en 2008, le nombre d'interventions curatives sur le matériel est relativement élevé sur les deux parkings, et notamment en ce qui concerne le matériel de péage et les ascenseurs. Il conviendra de veiller à ce que le programme prévisionnel d'investissement proposé par le délégataire soit effectivement mis en œuvre (689 k€ d'investissements prévus sur les trois prochaines années, répartis sur les deux parkings).

En ce qui concerne les effectifs, le personnel affecté à chacun des deux parkings est compris entre 5 et 6 équivalents temps-plein. Si cela permet de couvrir les heures d'ouverture du parking Castellane, le renfort d'une société de sécurité est nécessaire pour assurer la présence de personnel durant les heures d'ouverture dans le parking Préfecture.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés des deux parkings ont augmenté en 2009. Pour le parking Préfecture cette augmentation permet de faire face en partie, au recul de la fréquentation horaire (-1,9%). La fréquentation horaire du parking Préfecture s'élève à 205 717 véhicules. A l'inverse la fréquentation abonnés est en progression sensible par rapport à 2008 (+ 7,2%), portant le nombre d'abonnés moyen à 454, soit au-delà du niveau de 2007, compensant ainsi la baisse observée en 2008.

En ce qui concerne le parking Castellane, la tendance est à la hausse tant en ce qui concerne les usagers horaires (+5,8%) que les abonnés (+11,7%). Ainsi la fréquentation annuelle par les horaires est de 157 631 véhicules, soit une moyenne de 432 véhicules par jour ; le nombre moyen d'abonnés est de 343, atteignant un pic à 359 abonnés en décembre 2009.

2/ Economie de la délégation

En conséquence des évolutions respectives de la fréquentation et des tarifs, le chiffre d'affaires global du contrat progresse de 3,2% entre 2008 et 2009, et s'établit à 2 749 k€.

Sous l'effet principalement de la fréquentation et des tarifs des abonnements, le chiffre d'affaires du parking Préfecture progresse de 1,5% par rapport à 2008 et s'établit en 2009 à 1 641 k€ répartis de la façon suivante : 57% de recettes horaires, 34% de recettes abonnés et 8% de recettes issues de la location de surfaces commerciales.

Le chiffre d'affaires du parking Castellane est également en progression et ce, de façon plus sensible puisque le chiffre d'affaires progresse de 6% et s'établit à 1 107 k€ répartis de la façon suivante : 65% de recettes horaires, 35% des recettes abonnés.

Malgré la progression plus forte du chiffre d'affaires du parking Castellane, le parking Préfecture génère toujours la majorité des ressources de la DSP (62%).

Les charges de la délégation sont quant à elles stables, ainsi que les charges de chacun des deux parkings. En effet les charges sur parking Castellane sont en très léger recul de -1% ce qui, combiné à la

progression du chiffre d'affaires, conduit à une amélioration sensible du résultat net de ce parking de +22%, alors que les charges du parking Préfecture sont en très légère hausse (1%).

Concernant le parking Préfecture, il faut noter l'enregistrement de reprise de provisions (460 k€) qui avaient été passées suite aux désordres constructifs liés au bâtiment de la Préfecture. Il en découle une amélioration sensible du résultat net qui passe entre 2008 et 2009 de 170 k€ à 641k€.

Pour cette même raison, le résultat net de la délégation de service public est en très forte augmentation et passe de -170 k€ à +375 k€. Pour autant si l'on écarte cette reprise de provisions, le résultat net de la délégation s'établit à -86 k€, soit un résultat toujours négatif, même s'il s'améliore nettement par rapport à 2007 et 2008.

Globalement on retiendra également que si le résultat net est négatif (hors éléments exceptionnels), cela est dû principalement au poids des amortissements et des charges financières, l'exploitation des parkings restant en elle-même structurellement excédentaire.

3/ Relations financières avec MPM

Aucune redevance du délégataire ni contribution de la collectivité ne sont prévues pour le présent contrat.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à la clientèle du parking. Par ailleurs outre les moyens de paiement imposés contractuellement, le paiement par carte bancaire et carte Total GR est proposé aux usagers.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2009

Si le résultat net de la délégation de service public est en augmentation entre 2008 et 2009, il n'en demeure pas moins toujours négatif en 2009 hors éléments récurrents, du fait du poids des amortissements et des charges financières. Par ailleurs si on peut se féliciter de la progression du nombre d'abonnés, l'érosion de la fréquentation horaire du parking Préfecture, sur lequel repose l'équilibre économique du contrat, est à surveiller particulièrement, notamment dans la mesure où des travaux sur les ascenseurs et le matériel de péage s'avèrent nécessaires à court terme.